



AVIS PUBLIC

est par le présent donné aux contribuables de la municipalité de NEWPORT
par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Lise Houle.

les séances du conseil pour l'année 2018 se tiendront toujours le premier
lundi du mois, à moins qu'un congé férié coïncide avec cette journée. Le conseil
siège au 1452, route 212 à **dix-neuf heures**.

Les dates retenues sont donc :

8 janvier

5 février

5 mars

3 avril

7 mai

4 juin

2 juillet

6 août

4 septembre

1er octobre

5 novembre

3 décembre.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière de la
municipalité de Newport, certifie sous mon serment d'office avoir publié le
présent avis public en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par
le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 novembre 2017.

Lise Houle
directrice générale et secrétaire-trésorière